



Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

ACCÈS À L'ÉCOLE DE LA TERRIÈRE

Nous attirons l'attention des parents sur les risques et dangers encourus par les enfants qui se rendent à l'école à vélo, en rollers, skate et trottinette, tant sur le trajet qu'aux abords du bâtiment scolaire.

Le Groupe Education Routière de la police cantonale conseille aux parents de ne pas autoriser le déplacement de leurs enfants à l'école avec des **rollers, skates ou trottinettes**.

De plus, les Autorités Communales et Scolaires interdisent ces formes de mobilité dans les abords et à l'intérieur du collège La Terrière.

Concernant les cyclistes, la politique en la matière recommande d'encourager l'utilisation du **vélo pour venir à l'école dès la 6 P seulement**. Le port du casque est vivement conseillé.

Par ailleurs, plus de 180 élèves fréquentent nos classes. Si tous les parents les conduisent à l'école en voiture, la sécurité des enfants est clairement mise en danger. De plus, on peut imaginer l'embouteillage que cela pourrait provoquer.

Aussi, les Autorités Communales et Scolaires ainsi que l'APEAlle (Association des Parents d'Elèves d'Alle) vous demandent d'accompagner vos enfants **à pied à l'école** en utilisant tous les parkings et accès à disposition (parkings de la Maison Paroissiale et de l'église et l'accès EST par l'escalier qui se trouve dans le prolongement de la rue Champs aux Oies).

Nous vous remercions de votre attention.

Les Autorités Communales
Les Autorités Scolaires
L'APEAlle



RENTRÉE SCOLAIRE 2014 - 2015

La rentrée est fixée au lundi 18 août 2014 à 9 heures pour tous les élèves du Collège « La Terrière », à l'exception des 2P qui recommencent le mardi matin.

Bonne reprise à tous.

La Direction

La commission d'école

L'APEAlle

SUBVENTION 2013 : ASSURANCE MALADIE DES ENFANTS

Selon disposition arrêtée par le Conseil, la Commune d'Alle attribue un subside pour l'assurance maladie des enfants.

Cette subvention est valable pour chaque enfant résidant dans la Commune, dès le mois qui suit sa naissance jusqu'au 31 décembre de l'année au cours de laquelle il/elle aura atteint l'âge de 16 ans. Le subside alloué est de Fr. 7.— par mois et par enfant.

Le Conseil a décidé, lors de la préparation du budget 2013, de modifier la réglementation en la matière. Désormais, seuls les enfants au bénéfice de subsides cantonaux de caisse maladie ont droit à des subsides communaux.

Afin de valider les conditions d'octroi, vous voudrez bien vous munir de la police d'assurance 2013 de l'assurance maladie de vos enfants qui précise le subside cantonal, et de la décision d'octroi de la caisse de compensation du Jura à ce sujet.

Nous vous remercions d'avance de contrôler vos documents avant de vous présenter à la recette communale, jusqu'au vendredi 29 août 2014.

FERMETURE DES BUREAUX COMMUNAUX

Journée du 25 août 2014
(lundi de la fête d'Alle)

JOURNÉE DES ÂÎNÉ-E-S

La journée des personnes âgées est fixée
au samedi 6 septembre 2014

FÊTE FORAINE DU VILLAGE FERMETURE DES VOIES DE CIRCULATION (publication dans le Journal Officiel du 13 août 2014)

Dans le cadre de l'organisation de la fête d'Alle, il a été décidé de fermer à la circulation :

1. Interdiction totale de circuler

Samedi 16 août de 08h00 à 18h00,

Du lundi 18 août à 18h00 au lundi 25 août à 22h00 :

- Rue du Milieu
- Sud rue Clos Bidaine depuis l'intersection Chemin Central

2. Interdiction générale de circuler avec passage des riverains autorisé

Du vendredi 22 août à 18h00 au samedi 23 août à 03h00,

Du samedi 23 août à 18h00 au dimanche 24 août à 24h00 :

- Nord Clos Bidaine ; Chemin central ; Ruelle de la Cornoline
- Place de la Gare ; Tronçon nord de la rue « Coin du Jonc »
- Carrefour « Place de la Liberté » ; route Alle/Courgenay dans le village

Un dispositif adéquat de signalisation et de déviation sera mis en place. Les usagers de la route voudront bien s'y conformer.

OUVERTURE DE LA FÊTE DU VILLAGE – CÉRÉMONIES « ALLE, VILLAGE FLEURI » « ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS » « SUCCÈS AU NIVEAU SPORTIF, CULTUREL OU MUSICAL »
--

Comme à l'accoutumée, le Conseil communal, en étroite collaboration avec la Société de Développement et d'Embellissement d'Alle (SDEA) a, dans le courant du printemps écoulé, décidé de placer cette année 2014 sous le thème

« Fleurs d'autrefois et fleurs oubliées »

Cette initiative consacre, comme vous le savez, une volonté des Autorités et de la SDEA de voir notre localité présenter un aspect toujours plus accueillant.

Afin de récompenser les lauréats de ce dix-neuvième concours, nous invitons la population à une manifestation qui aura lieu

Vendredi 22 août 2014 à 19h00

Place de la Liberté

Au programme :

- Accueil - Allocution – Récompenses 1^{er} prix / 2^e prix / 3^e prix

Pour la quatrième fois, cette manifestation sera suivie des cérémonies

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS (arrivées en 2013)

et

SUCCÈS INDIVIDUELS ET PAR ÉQUIPE
(2^{ème} semestre 2013 et 1^{er} semestre 2014)
au niveau sportif, culturel ou musical

Les cérémonies seront égayées par divers intermèdes musicaux et se cloront par un apéritif traditionnellement offert à la population.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

UNE ACTION AU PROFIT DE LA JEUNESSE JURASSIENNE

*Vêtements et chaussures récoltés
Mercredi 27 août 2014*

Une collecte de chaussures et d'habits aura lieu le mercredi 27 août 2014 dans la plupart des communes du canton du JURA en faveur de deux Associations d'Ajoie qui oeuvrent en faveur de la jeunesse, soit la Crèche « Les P'tits Musclés » et le Centre Sportif Régional à Alle.

Cette opération est conduite par l'entreprise CONTEX à Emmenbrücke, qui prend soin de faire distribuer dans tous les ménages des communes concernées des sacs de couleurs différentes pour les textiles et pour les chaussures. Les personnes qui souhaitent participer à cette action sont priées de déposer les sacs dans la rue

Mercredi 27 août avant 8h30

aux endroits suivants :

- Abords de la fontaine de la rue des Vies-de-Bâle
- Place du bâtiment « La Grange – Rue du Milieu 2 »
- Place en face de l'ancienne ferme « Coin du Jonc 1 »
- Place du bâtiment des Services communaux, route de Courgenay 24
- Parking de la Salle des Fêtes (Place Roger Schaffter), route de Porrentruy 15

INFO PARCOURS « HELSANA TRAILS »

Une partie du parcours « Helsana Trails » (env. 150 m) sera interdite aux passages des chevaux pour maintenir le chemin praticable et en toute sécurité pour les utilisateurs de la course à pied. Des panneaux seront prochainement posés.

Nous remercions d'avance les personnes pratiquant le promenade à cheval de respecter la signalisation. Un entretien a été effectué dernièrement par une équipe de bénévoles (fauchages et stabilisation des parcours avec des copeaux).

Nous remercions chacun-e de son attention

CONSEIL COMMUNAL